



Le 10 mars 2020

**Déclaration du nombre total de droits de vote et
d'actions composant le capital social au 10 mars 2020**

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code du Commerce et l'article 223-16-RG du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
10 mars 2020	168 400	Total des droits de vote théoriques ¹ : 270 746 Total des droits de vote exerçables ² : 254 644

¹ Calculé conformément à l'article 233-16 du RG AMF et basé sur l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

² Compte tenu des 16.102 actions auto détenues privées de droits de vote.